

LE CRISTO LIEN



LE SYNDICAT ADMINISTRATION INTENDANCE UN
SYNDICAT PROCHE DE VOUS

Un syndicat réformiste



Le N° 26 de

Décembre

2018

BONNE FÊTE PAULETTE

Certains se demanderont qui est cette « Paulette » qui mérite le titre de cet édito. Pour d'autres, de ma génération, cela rappellera un sketch de Guy Bedos, me semble-t-il, dans les années 70.

Plus sérieusement, ou avec « gravitude » comme dirait Ségolène, cela peut décrire l'état d'esprit dans lequel nous nous trouvons tous à la veille de ces congés de Noël.

Que ce trimestre fut long !... je ne sais pas vous, mais moi, il m'a semblé interminable et c'est toujours dans le même état de fatigue que nous devons honorer les repas et pots de fin d'année « civile ». Il a débuté sous de plutôt bons auspices puisque le beau temps semblait ne pas vouloir nous quitter, comme pour nous rappeler que le réchauffement climatique n'est pas une illusion. La rentrée passée, avec son cortège de postes non ou mal pourvus, nous pouvions lancer véritablement l'année scolaire 2018/19, dans tous les secteurs : EPLE, services et supérieur (quelques semaines plus tard).

Les élections professionnelles :

Très vite, nous entrâmes dans la période électorale, des élections professionnelles dans les trois versants de la fonction publique. Pour nous, il s'agissait d'élire nos représentants au CTA, aux

CAPA, aux CAPN et CTMEN. Si nos collègues perçoivent bien le rôle et l'importance des CAPA, ou même CAPN, force est de constater que celui et celle du Comité Technique Académique et encore plus le CTMEN restent très vagues. Pourtant, c'est là que se jouent les créations de postes, les transformations, la répartition des moyens humains pour les corps : enseignants, administratifs, sociaux et de service. Il en est de même pour le Comité Technique Ministériel de l'Education Nationale.

Quels enseignements tirer de ce scrutin qui organise la vie paritaire pour un mandat de 4 ans. Nous nous en tiendrons aux administratifs. La première leçon à tirer est qu'il faut s'intéresser à nos collègues de catégorie C : les adjoints administratifs sont ceux où la participation est la plus faible. Il faut leur parler, expliquer, informer et défendre. Avoir un programme sérieux, un projet. Je pense pouvoir dire que, comme pour les SAENES, « ils en ont marre » d'être exploités (souvent sur des missions qui relèvent du corps supérieur), de n'avoir que de faibles perspectives de carrière. Attendre 35 ou 40 ans pour bénéficier d'une reconnaissance de carrière (quand reconnaissance il y a !) cela relève de l'insolence. Marre d'être négligés et pour certains maltraités. Des syndicats n'hésitent pas à exploiter cette colère, se livrant à une désinformation douteuse et trop souvent racoleuse.

A&I-UNSA Créteil conserve ses sièges au niveau académique. Clairement et sans langue de bois, si nous sommes satisfaits que le travail de nos commissaires paritaires Attachés soit reconnu et récompensé, largement récompensé, le travail réalisé par les commissaires paritaires SAENES et Adjointes lui ne l'est pas vraiment.

Et pourtant, combien de collègues avons-nous accompagnés, encouragés et défendus ces dernières années ? Combien de situations délicates avons-nous réglées ?

Nous poursuivrons durant le mandat qui débute et nous accentuerons nos efforts afin que tous et toutes trouvent chez nous les réponses qu'ils cherchent, l'aide efficace qu'ils attendent.

Le climat national :

Depuis des semaines, un mouvement peu structuré dit « gilets jaunes » fait la une de l'actualité en France. Il n'est pas question, ici, de se prononcer pour ou contre ce mouvement. Nous retiendrons que si l'étincelle qui a embrasé le foyer semblait anecdotique, on ne peut pas nier l'existence même du foyer prêt à s'enflammer. Maintenant, certain(e)s avaient-ils des bidons d'essence afin d'étendre le feu ? L'avenir nous le dira...Les incidents nombreux et violents ont entaché cette fronde populaire bien réelle. Des saccages, à Paris en particulier, furent scandaleux. Le gouvernement a apporté une réponse (tardive ?) à cet amalgame de revendications. Reste que « les pouvoirs » (l'actuel et les prochains) devront apporter des réponses structurelles et non pas conjoncturelles. Ce malaise d'ampleur exceptionnelle ne sera pas soigné par un pansement ...il faudra un « remède de cheval » et un traitement long, l'éducation devra être au centre de la thérapie.

Le malaise dans les lycées : pourrions-nous dire « devant les lycées » ?

Nous l'avons fait à plusieurs reprises, nous condamnons ces actes stupides et gratuits commis par des éléments extérieurs, « des casseurs », mais aussi par des lycéens, dans leur propre lycée. Jets d'essence, d'acide, de projectiles divers, destructions multiples de mobilier urbain, de voitures, agression physique des personnels :

enseignants, d'éducation, de direction et administratifs : des actes inadmissibles !

Comme nous l'avons déclaré dans notre déclaration au CHSCT Académique du 17/12/18 : rien ne peut justifier de tels actes !

Nous apportons nos souhaits de rapide et complet rétablissement aux personnels blessés physiquement et choqués moralement.

Il appartient à notre ministre, à notre employeur d'assurer la protection et la sécurité de ses personnels.

Il appartient à notre ministre, au recteur, d'entendre et de répondre aux inquiétudes de cette jeunesse qui cherche un espoir pour l'avenir, une réponse à ses questions, une solution à ses maux dans l'éducation.

**Et nous voici
la veille**



**cependant à
de la « trêve
de Noël »**

Nous allons profiter des

« largesses » de monsieur le recteur d'académie...qui nous accorde 350 € de prime de fin d'année. Nous

avons dit à de multiples reprises ce que nous pensions de cette prime. **C'est une véritable refonte de la politique indemnitaire que nous exigeons !**

Qui doit passer par une revalorisation. Nos collègues des services bénéficieront, en plus, de « 3 jours de congés, cadeau du recteur ». Nous sommes heureux pour eux, ils le méritent ! ...si nous n'en bénéficions pas...c'est que ne le méritons pas ? Aurions-nous plus de congés que nos collègues des services ? Nous poserons la question à monsieur le recteur lorsque nous le rencontrerons en janvier 2019.

Mes chers collègues, il me reste, après ce long tour d'horizon, à me joindre à l'ensemble du bureau académique pour vous souhaiter de **belles et reposantes fêtes de fin d'année.**

Retrouvons nous, tous en pleine forme début janvier en souhaitant que ce passage à 2019 vous apporte joie, santé et satisfactions.

Serge Lagauzère

Secrétaire académique A&I – UNSA



vous informe :

MANIFESTATION OUI VIOLENCE NON !

Nous avons été informés par les services du rectorat de l'agression, le 7 décembre dernier, d'un collègue adjoint/gestionnaire exerçant dans l'académie de Créteil, au lycée Paul Bert de Maisons Alfort dans le Val de Marne.

Dans des circonstances qui restent à préciser, mais dans le cadre des mouvements lycéens et étudiants qui touchent nos établissements scolaires depuis quelques jours, notre collègue a reçu un projectile qui a nécessité son hospitalisation.

A ce jour, notre collègue est rentré chez lui et en convalescence.

A&I-UNSA, condamné avec la plus grande fermeté ce fait grave et gratuit commis sur un fonctionnaire dans l'exercice de ses missions.

Rien, ne peut justifier de tels actes irresponsables.

Comme nous l'avons toujours fait, et dans des circonstances de tensions, nous appelons au calme, au dialogue et exigeons le respect des personnes et des biens.

A&I-UNSA Créteil ne se rangera pas du côté des agitateurs ou des provocateurs.

Nous espérons que ses blessures ne seront pas trop graves et que ce fait ne remettra pas en cause son implication professionnelle.

Nous assurons notre collègue de notre soutien total.

Nous demandons à notre employeur de mettre en œuvre tous les moyens qui permettront de garantir la sécurité de ses personnels.

Qu'ils soient administratifs ou personnels enseignants, personnels de direction ou d'éducation, nos collègues doivent savoir qu'ils peuvent compter sur nous.

Pour voir tous nos articles RDV sur notre site <http://www.aeti-creteil.fr> :

- ❖ Franck Charrondiere, commissaire paritaire des Adjaenes vous fait un compte rendu de la dernière CAPA, *cliquez sur le lien ci-dessous :*

<http://www.aeti-creteil.fr/CAPA-des-ADJAENES-du-mardi-18-decembre-2018>

- 📅 Le 15 novembre 2018, les personnels de direction des lycées et les recteurs des trois académies : Créteil, Versailles et Paris ont été conviés à un débat de rentrée par Mme la présidente de la Région d'Île de France. Ce débat avait pour thème le programme prévisionnel tant sur le plan financier et que sur la R.H. pour l'année scolaire 2018/2019. Dominique Dupasquier, secrétaire académique adjoint A&I-UNSA, a parlé en notre nom, voici sa déclaration :

Cliquez sur le lien ci-dessous pour lire l'intervention très applaudie d'A&I – UNSA :

<http://www.aeti-creteil.fr/Debat-du-15-11-2018-a-la-SORBONNE-la-Region-IDF-et-les-lycees>

- 🌐 Mmes Sylvie Juraver, Florence Rohr et M. Dominique Dupasquier, commissaires paritaires des A.A.E. vous ont représentés en CAPA du 13 décembre 2018, vous pouvez lire la déclaration liminaire et le compte rendu de la séance *en cliquant sur le lien suivant :*

<http://www.aeti-creteil.fr/Declaration-liminaire-a-la-CAPA-des-AAE-du-13-12-2018>

<http://www.aeti-creteil.fr/Compte-rendu-de-la-CAPA-des-AAE-du-13-12-2018>

- 👤 Mmes Juraver Sylvie et Rohr Florence, M. Gracchus Patrice, M. Dubois Antony vous ont représentés, 21 novembre dernier, au conseil départemental du Val de Marne. Ils vous font ci-après leur *compte rendu :*

<http://www.aeti-creteil.fr/Audience-du-21-11-2018-A-I-et-conseil-departemental-du-94>

- Mme Dominique BLEHAUT et M. Anthony DUBOIS, commissaires des SAENES, vous transmettent la déclaration de la CAPA des SAENES lue à cette occasion le 20 décembre dernier,

Cliquez sur le lien ci-dessous pour en prendre connaissance :

<http://www.aeti-creteil.fr/DECLARATION-A-LA-CAPA-DES-SAENES-DU-20-DECEMBRE-2018>

<https://www.aeti-uns.org/le-reseau-ai/sections-acadmiques/academie-de-creteil/>



LE SYNDICALISME, C'EST
S'OPPOSER MAIS AUSSI
PROPOSER ! »

Adhérer nombreux à AETI – UNSA, c'est être plus fort ensemble !

Vous pouvez vous rapprocher des secrétaires départementaux, ils sont là parce qu'il est bien d'avoir de la proximité en cas de soucis et nous nous déplacerons si nécessaire et à votre demande :



- Jeanne Dwarkasing pour la Seine et Marne (77), jeanne.laguerre@ac-creteil.fr
- Francise M'Bona francise.bona@ac-creteil.fr pour la Seine-Saint-Denis (93), aeti-creteil@aeti-uns.org
- Patrice Gracchus pour le Val de Marne (94), patrice.gracchus@ac-creteil.fr



Pour tout conseil et
renseignement auprès du
siège national à Pantin :
Dominique Chassagne ou YVES
Paplory et pour les Adjoints,

Thierry Mercier. Au 01 57 14 07 80. Ou :
prenom.nom@aeti-UNSA.org
**Rendez-vous sur notre site internet à l'adresse
suivante : <http://www.aeti-creteil.fr>**

Le cristolien vous présente les membres des CAPA élus aux dernières élections professionnelles 2018.

• Pour les ADJAENES

M. Franck Charrondière – Collège République à Bobigny (93) franck.charrondiere@ac-creteil.fr

Et sa suppléante : Mme Elise Reynard - Elise.Reynard@ac-creteil.fr AAP2

• Pour les attachés HORS CLASSE

M. Dominique Dupasquier – Lycée Jean Jaurès à Montreuil (93) 0142874984

Mme Michèle Pawlik Grolet – Lycée la tour des dames à Rozay en Brie (77)
0164425282

• Pour les attachés principaux

M. Xavier Guenser – Lycée Auguste Blanqui à Saint Ouen (93) 0149181680

M. Olivier Frenet – Lycée Flora Tristan à Noisy le Grand (93) 0148151660

• Pour les attachés de classe normale

MME Sylvie Juraver , **Coordinatrice AAE** - collège Jean Moulin à la Queue en Brie (94)
0624511344

M. Éric Dhaisne, **Coordonnateur adjoint AAE** – collège Elsa Triolet à Champigny (94) 0685697844

• Pour les SAENES

M. Antony Dubois 06.24.85.50.48 / suppléant Mme Nathalie SARR

Mme Dominique Bléhaut 01.48.82.51.93 / suppléant Mme Véronique Panhaleux

